AIDE-MÉMOIRE POUR LES INSCRIPTIONS AU CONGRÈS VIA LE SERVICE D'INSCRIPTION DE MAURICE



34 CONGRÈS



- 1. Ouvrir le courriel de convocation reçu
- 2. Au bas du courriel, vous trouverez les documents attachés au courriel ainsi que le lien d'inscription (en bleu) qui vous permettra de faire votre inscription en ligne.
- En cliquant le lien vous arriverez dans les services en ligne du SCFP pour l'inscription au congrès. Le système vous indiquera le numéro de votre section locale, le nombre d'inscriptions permises, le nombre inscrits et le nombre d'inscriptions à faire.
- 4. Faites votre choix entre délégué ou observateur. Si le choix est en gris (non sélectionnable) alors vous avez atteint le maximum permis pour ce type.
- 5. Remplir les diverses informations requises pour la personne à inscrire. Notez que le champ « Courriel » est particulièrement important, merci de valider l'exactitude du courriel avant l'envoi. Chaque délégué doit s'inscrire avec un courriel unique. Nous procèderons par vote électronique pour les élections lors du Congrès, donc le délégué doit avoir accès à ce courriel sur place durant l'événement. La plateforme Motion Meetings sera utilisée et un courriel de test sera acheminé à l'ensemble des participants avant l'événement. Note : Le courriel du président doit correspondre à celui qui a reçu la convocation pour la section locale.
- 6. Validez votre inscription avec le bouton au bas du formulaire.
- 7. Lorsque votre inscription sera acceptée, vous pourrez poursuivre et vous aurez la possibilité d'imprimer ou de télécharger en PDF votre lettre de créance.
- 8. Par la suite en cliquant le bouton « POURSUIVRE LES INSCRIPTIONS », vous serez redirigé vers la section initiale afin continuer vos inscriptions. Lorsque vos délégués seront tous inscrits, vous pourrez procéder au paiement. Notez qu'une fois toutes les inscriptions complétées, si vous retournez sur le site, vous verrez que vos inscriptions sont complètes et vous ne pourrez plus en ajouter.